



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan des actions de prévention des risques psycho-sociaux – objectifs 2021-2022.

Bureau des cabinets

Actions	2019	2020	2021/2022
Donner du sens par des temps d'échanges	Organisation par la chefferie du bureau des cabinets de réunions et de temps d'échanges réguliers avec les responsables de pôles et leurs équipes. (fréquence mensuelle).	reconduit	reconduit
Améliorer l'organisation du travail	Mise en place depuis 2019 d'une réorganisation totale du secteur de la correspondance des ministres (26 agents)		Déploiement d'un nouvel outil de dématérialisation des courriers déployé au BDC et dans les cabinets qui permet une fluidification des échanges, une harmonisation des pratiques et le télétravail.
Assurer le droit à la déconnexion		Réflexions sur la charte des temps.	Adoption de la charte des temps
Le travail en horaire décalé	Pour les agents terminant après 22 heures (offices, secrétaires), retour prévu à leur domicile en taxi.	Reconduit en 2020, 21H en temps de confinement.	Reconduit
L'amélioration de l'accueil des nouveaux arrivants		Pour les BDC, accueil des nouveaux agents du BDC organisé (passage au pôle RH puis à la chefferie du BDC), tutorat dans la montée en compétences	Journée nouvel arrivant pour les assistant(e)s en 2022
L'accompagnement des femmes enceintes et allaitantes	Sensibilisation de la hiérarchie sur les droits des femmes enceintes ou allaitantes et information systématique de ces femmes sur leurs droits et l'accompagnement proposé	Reconduit	reconduit

L'accompagnement des altérations de la santé	accompagnement des agents de retour de congé de longue maladie ou congé de longue durée (adaptation de poste, missions redéfinies).	reconduit	reconduit
L'accompagnement des agents exposés aux situations à risque	orientation par leur hiérarchie des agents exposés aux situations à risque vers les interlocuteurs qui pourront leur apporter des conseils individualisés.	Reconduit	reconduit
Les réunions bilatérales entre le pôle médico-social et les directions ou services de l'administration centrale	Développement des réunions bilatérales entre le pôle médico-social et le bureau des cabinets, dans le respect des règles de secret professionnel et médical. La chefferie du bureau des cabinets rencontre mensuellement l'assistant social lorsqu'il est de permanence sur le site de Roquelaure.	reconduit	reconduit
L'accompagnement des réorganisations			Respect par le bureau des cabinets, concerné par une réorganisation, des garanties définies par les circulaires ministérielles (notamment pour le transfert des huissiers en 2021).
La formation, l'accompagnement et l'évaluation des encadrants			Suivi par les encadrants de tous niveaux des formations au management et à l'impact de l'organisation du travail et du mode de management sur les risques psychosociaux en juillet 2021. Offices à faire au second semestre 2021.
Le suivi des indicateurs RPS et des « signaux faibles			Mise en place du suivi des indicateurs demandés à compter du second semestre 2021 pour les personnels du BDC.